

ENTRE

Le Comité départemental de cyclotourisme de :

E-mail :

Téléphone :

représenté par son président, et désigné ci après :

LE CODEP

D'UNE PART

ET

Le club

affilié sous le N°

Email :

Téléphone :

représenté par son président, et désigné ci après :

LE CLUB

ET

La commission Pré-accueil de la Fédération française de cyclotourisme, représentée par sa responsable et désignée ci-après par : **la commission Pré-accueil**

D'AUTRE PART

– IL EST CONVENU CE QUI SUIT –

ARTICLE 1 • OBJECTIFS

Afin de promouvoir le cyclotourisme, et favoriser l'arrivée de nouveaux licenciés,

LE CLUB organise entre le et le, une série de sorties club réservées aux non licenciés.

ARTICLE 2 • CALENDRIER

Le calendrier des sorties est de 6 minima sur 3 mois à 10 sorties sur 5 mois.

SORTIE	DATES	KM
N° 1		
N° 2		
N° 3		
N° 4		
N° 5		
N° 6		
N° 7		
N° 8		
N° 9		
N° 10		

ARTICLE 3 • ASSURANCES

- Seuls les clubs assurés par le contrat fédéral pourront bénéficier des conventions de pré-accueil,
- le club souscrit l'assurance fédérale option A, « pratique encadrée » assurant les non licenciés, pour l'ensemble des dates du calendrier,
- en cas d'accident d'un non licencié, le club devra établir les déclarations d'usages et avertir la commission Pré-accueil dans les deux jours qui suivront l'accident.

ARTICLE 4 • BILAN

Le bilan des sorties est établi par le club sur la fiche bilan. Il est signé par le Comité départemental qui le transmet à la commission Pré-accueil dans un délai d'un mois après la dernière sortie.

La liste des nouveaux licenciés, nom, prénom et numéro de licence, est communiquée à la commission qui transmet au siège pour le remboursement du prix de la cotisation fédérale.

ARTICLE 5 • CLAUSE DE NULLITÉ

Le non respect de l'un des articles, ou l'annulation de l'action par le club, entraînera la nullité de la convention, ainsi que l'invalidation de l'assurance. Notification en sera faite à la Fédération française de cyclotourisme.

Je m'engage à proposer la prise de licence aux non licenciés qui ont participé aux sorties du calendrier et qui désirent intégrer les sorties d'une nouvelle convention de Pré-accueil.

Le président du club

Nom, prénom et signature

Le président du CoDep

Nom, prénom et signature

La commission Pré-accueil

Nom, prénom et signature

Convention à adresser, pour validation, par email à l'adresse suivante : preaccueil@ffvelo.fr

Fait à le

Numéro d'enregistrement

Assurance option A « pratique encadrée » souscrite, validée par la commission Pré-accueil. Le :